

Jadis, en chaire, les curés commençaient leurs homélies par : « Mes bien chers frères ». Aujourd'hui, lorsqu'ils nous adressent la parole ou se parlent entre eux, des jeunes entrent en matière par un sympathique « Mon frère ». Propos conventionnels, habitude langagière, volonté d'affirmer l'appartenance à une même famille, besoin universel de fraternité ?

Sur les frontons de nos mairies et de nos écoles s'affiche la devise de la République française : « Liberté - Égalité - Fraternité ». Les principes sont généreux mais ont tendance à être détournés ou contournés. La liberté ne profite-t-elle pas surtout aux plus forts, aux plus riches, aux plus malins, les laissant piétiner les plus faibles ? L'égalité ne reste-t-elle pas souvent une belle utopie ? Mais la liberté et l'égalité - et même la solidarité - peuvent se décréter par des lois que les individus acceptent ou subissent. En politique, on peut imposer la mixité sociale dans l'habitat ou l'école.

Et la fraternité ? Assurément, elle ne se décrète pas. Elle ne peut être imposée comme un devoir moral. Elle n'est pas, non plus, d'abord une affaire de sentiments. Elle suppose une adhésion personnelle et une volonté d'aller à la rencontre de l'autre afin d'établir des relations permettant un heureux vivre-ensemble. La démarche fraternelle est difficile car on ne choisit pas ses frères, on les découvre tels qu'ils sont. Le frère n'est pas réductible au même. Il impose d'assumer l'autre dans sa réalité. Aucun d'entre nous n'est autosuffisant. Nous vivons dans une situation incontournable d'interdépendance.

La vision de la fraternité est subjective car marquée par le vécu de chaque personne, par sa place dans une fratrie, par ses relations - bonnes ou mauvaises - entre frères et sœurs. L'engagement fraternel exige une bonne approche et une analyse méticuleuse des situations conflictuelles entre personnes, entre voisins, entre collègues de travail, entre personnes de convictions différentes... Il doit aboutir au pardon, condition indispensable à la réconciliation.

La fraternité n'est pas un groupe viril de frères : elle est aussi sororité. Elle n'est pas un groupement d'individus qui ne conçoivent l'autre qu'à l'aune de leur propre réalité : la fraternité est universelle. Elle rassemble des frères et des sœurs dont les divergences d'origine, de parcours et de vision du monde enrichissent le contrat social. Elle vise à construire du lien social, à intégrer les jeunes générations, à freiner la montée de la xénophobie.

Lorsque comme citoyens nous agissons dans un esprit de fraternité, lorsque nous nous engageons pour la justice sociale et pour une économie mondiale équitable, lorsque nous accueillons comme des frères ceux qui frappent à nos portes fuyant la misère et la guerre, nous donnerons vie à la devise de la République. Sans notre adhésion du plus profond de notre cœur, les valeurs de la République resteront désespérément lettre morte.

Dans cette communion citoyenne, tous ont leur place, ceux pour qui la fraternité est avant tout un vécu immanent, ici et maintenant, comme ceux qui se nourrissent de l'alliance des dieux et des hommes. Pour les chrétiens, le mot fraternité est le nom propre de l'Église. À propos de l'incarnation, les Pères de l'Église disent que le Fils de Dieu « a revêtu notre fraternité » et qu'il est devenu ainsi notre frère en vie humaine. Plus encore, le Christ a proposé de nous adopter comme frères et sœurs en sa vie divine.